



Conseil économique et social

Distr. générale
2 juillet 2012
Français
Original : anglais

Dixième Conférence des Nations Unies sur la normalisation des noms géographiques

New York, 31 juillet-9 août 2012

Point 10 de l'ordre du jour provisoire*

Exonymes

Vers une vue d'ensemble de la fracture endonyme/exonyme

Présenté par l'Autriche**

Résumé***

Le rapport cherche à examiner la fracture endonyme/exonyme, non seulement d'un point de vue linguistique mais aussi à partir d'une perspective intégrant les aspects sociologique, culturel, géographique, juridique et politique.

Le rapport souligne le rôle fondamental joué par la communauté locale dans la désignation des noms de lieux, et ses liens avec des accidents géographiques comme critères essentiels décisifs dans la fracture endonyme/exonyme, qui reflète la différence entre ce que la communauté perçoit comme étant le « sien », par opposition au « leur ». Les endonymes évoquent des noms donnés par une communauté à des accidents géographiques qui lui appartiennent ou pour lesquels elle se sent responsable. Les exonymes désignent des noms empruntés à d'autres communautés et des noms décrivant des accidents géographiques sur leurs territoires, qui reflètent le réseau de relations extérieures de la communauté.

La fracture entre les « traits propres » et les « traits externes » est d'ordre très général et reflète les attitudes des personnes, pour ne pas dire celle des familles, des villages et des municipalités. Elle ne se limite en aucun cas à des communautés utilisant différents langages. De plus, la fracture entre les noms « de l'intérieur » (endonyme) et les noms « de l'extérieur » (exonyme) peut exister au sein d'un langage donné.

* E/CONF.101/1.

** Établi par Peter Jordan (Autriche), Académie autrichienne des sciences, Institut de recherche urbaine et régionale et Conseil autrichien des noms géographiques.

*** Le rapport peut être consulté *in extenso* uniquement dans la langue de l'original à l'adresse suivante : <http://unstats.un.org/unsd/geoinfo/UNGEgn/ungegn/Conf10.html>.



Nous proposons donc de nouvelles définitions d'endonyme et d'exonyme, comme suit :

Endonyme : Appellation donnée par une communauté locale à un accident géographique qu'elle conçoit comme faisant partie de la région où elle vit, sous réserve qu'il n'existe pas de communauté plus petite vivant dans cette même région, qui utilise une appellation différente.

Exonyme : Appellation donnée par une communauté à un accident géographique situé en dehors de la région où elle vit, qui est différente dans sa forme écrite de l'endonyme respectif.

Les nouveaux concepts peuvent être appliqués à plusieurs cas d'accidents transfrontières, qui constituent probablement le champ plus sensible de l'application endonyme/exonyme.
